

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Préservation de la parole scientifique : Citizen4Science attend des réponses concrètes d'Olivier Véran et Frédérique Vidal pour faire stopper le harcèlement et demande la publication du volet 2020 de l'enquête de l'université d'Aix-Marseille sur les travaux Covid-19 de l'IHU Marseille**

Le 5 mai, dans un communiqué publié dès l'annonce d'une plainte déposée contre la Dr Elisabeth BIK par l'IHU Marseille (IHUM), et citant également la Pr Karine LACOMBE sous le feu incessant du harcèlement et des menaces depuis 15 mois et poursuivie aussi en justice, nous exhortons l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (APHM), l'Ordre des Médecins (Dr Patrick Bouet) et les tutelles concernées à intervenir urgemment pour faire stopper le harcèlement des porteurs de la parole scientifique et leurs soutiens.

Nous demandons également aux médias de se pencher sur cette affaire pour sensibiliser l'opinion.

Nous tenons à remercier :

- les quelques milliers de citoyens, scientifiques, sociétés savantes, collectifs de promotion de la science, journalistes qui l'ont signé ;
- la presse nationale, internationale, et scientifique qui a répondu présente à notre appel à traiter cette affaire dans leurs colonnes ;
- M. le sénateur Bernard Jomier qui, en date du 10 juin, a porté les demandes de Citizen4Science à l'attention du gouvernement au moyen d'une question écrite publiée au Journal Officiel adressée à M. Olivier Véran et transmise au Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

<https://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ210623282.html>

Nous déplorons le 5 mai « une place toujours plus importante à la mauvaise science ainsi qu'aux données d'interprétation tronquées et grossièrement manipulées », et « les attaques venant de l'IHUM [qui] semblent augmenter de manière proportionnelle à sa perte de crédibilité dans le monde scientifique ».

Nous avons donc été interpellés quand le 15 juin, l'université d'Aix-Marseille a révélé que l'IHUM fait l'objet d'une enquête sur l'intégrité scientifique de ses travaux sur la Covid-19 et notamment sur l'hydroxychloroquine dans cette indication. Un volet de l'enquête portant sur l'activité 2020 serait terminée et le volet 2021 en cours.

Nous nous inquiétons d'avoir appris que cette enquête était commanditée par l'IHUM lui-même, ce que cet institut et ses soutiens ne manquent pas de mettre en avant sur les réseaux sociaux comme gage d'intégrité.

Aussi, nous demandons à l'université d'Aix-Marseille :

- de rendre publics de toute urgence les nom des organismes/experts en charge de cette enquête annoncée comme étant indépendante,
- de mettre à la disposition du public les conclusions et le rapport de l'enquête volet 2020 dans les plus brefs délais.

Nous sommes désormais tenus d'attendre la réponse des tutelles d'ici le 10 août, date limite de réponse à la question écrite soumise par M. Jomier, alors que la promotion de la mauvaise science et le harcèlement des porteurs de la parole scientifique se poursuit actuellement à rythme soutenu.

Le 21 juin, l'IHUM a réitéré officiellement ses griefs envers la Dr Elisabeth BIK et a annoncé le dépôt d'une nouvelle plainte, cette fois-ci contre le Dr Leonid SCHNEIDER, un homologue allemand de la Dr Elisabeth BIK.

Les vidéos de l'IHUM sur YouTube portent des attaques hebdomadaires systématiques aux personnes harcelées, et incluent désormais également les journaux de presse ayant mis la lumière sur cette affaire. Ceci alimente des campagnes de dénigrement sur les réseaux sociaux.

Dans un tel contexte, il nous apparaît crucial de montrer à M. VÉРАН et à Mme VIDAL que nous sommes nombreux à avoir les yeux rivés sur leur réponse prochaine.

Pour cela, nous invitons toutes les bonnes volontés à donner plus de poids à la pétition portée au Sénat afin que le gouvernement constate une mobilisation de l'opinion publique, et ainsi maximiser les chances d'obtenir une réponse satisfaisante avec des actions concrètes et rapides.

Citoyens, scientifiques et organismes de science, journalistes, organismes de presse, autres collectifs et sociétés, quel que soit le secteur d'activité, peuvent signer la pétition ici :

<https://www.change.org/stopharcelementparolescientifique>

Quand des personnes sont harcelées parce qu'elle portent la parole et l'intégrité scientifiques, c'est la science elle-même que l'on tente de mettre sous silence.

En se mobilisant, nous luttons contre l'obscurantisme et nous sommes tous concernés, bien au-delà de la seule communauté scientifique.

23/06/2021

Plus d'informations sur Citizen4Science (n° RNA W751258960) sur le site internet de l'association :

<http://www.citizen4science.org>

Twitter : @Citizen4Sci #Citizen4Science

Facebook page : <https://www.facebook.com/Citizen4Science-112042660698911>

Facebook group : <https://www.facebook.com/groups/354060265679040>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/70424458/>

Instagram : citizen4sci

Coordonnées

6 rue d'Armaillé - 75017 Paris

E-mail : [contact@citizen4science.org](mailto:contact@citizen4science.org)

**Contact Presse:**

Fabienne Blum, présidente de Citizen4Science

<https://citizen4science.org/communique-de-presse-n6/>